



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE**  
RÉGION CENTRE

# Investir dans les énergies renouvelables : la méthanisation et le photovoltaïque

## L'expérience locale de l'Eure-et-Loir

### Les bioénergies, une nouvelle diversification pour les agriculteurs

Face aux crises successives qui touchent les différentes filières agricoles (lait, céréales, viande, etc.), les exploitants agricoles s'intéressent aux productions innovantes qui leur permettraient de dégager un revenu complémentaire sur l'exploitation, indépendamment des grandes filières de production.

Ils sont particulièrement sensibles aux énergies renouvelables, les décisions fortes prises par la France et l'Union Européenne dans le cadre du protocole de Kyoto laissent entrevoir de nombreuses perspectives de développement, l'agriculture a un rôle important à jouer dans l'essor des énergies renouvelables.

La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir propose depuis 2006 des conseils individuels et des formations, notamment dans le domaine des biocombustibles (bois énergie, cultures dédiées,...) mais également pour le développement de la méthanisation et du photovoltaïque.



### La production d'énergie par la méthanisation et le solaire photovoltaïque

Deux technologies intéressent plus particulièrement les agriculteurs pour produire de l'énergie sur leur exploitation dans le but de compléter leur revenu :

- La méthanisation intéresse les éleveurs pour revendre l'électricité produite et pour auto consommer la chaleur co-générée, sur l'exploitation ou l'habitation.
- Le solaire photovoltaïque permet de valoriser les toitures de bâtiments agricoles pour produire de l'électricité revendue à EDF.

Dans les marchés émergents de la méthanisation ou du solaire photovoltaïque, le nombre de bureaux d'étude ou d'installateurs se multiplie rendant le choix des agriculteurs plus difficile. Les agriculteurs recherchent donc un accompagnement, en particulier sur le choix des partenaires techniques, afin d'élaborer puis de réaliser leurs projets. L'objectif de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir est d'accompagner les exploitants dans leur projet de méthanisation ou de solaire photovoltaïque, en leur dispensant une information complète et en les orientant vers des partenaires répondant à leurs attentes.

La production d'énergie à la ferme permet, d'une part de créer un complément de revenu sur l'exploitation et d'autre part, dans le cas de la méthanisation, de proposer aux collectivités locales voire aux industries, de devenir les utilisateurs de la « chaleur verte ».

## Sensibiliser les agriculteurs et accompagner les porteurs de projets

La sensibilisation aux nouvelles énergies a consisté dans un premier temps à organiser des visites d'installations hors du département. Dans un second temps, un accompagnement spécifique selon les types d'énergies s'est mis en place.

### Pour le développement de la méthanisation

#### 4 étapes ont été nécessaires :

1. Des réunions d'informations.
2. Un accompagnement collectif qui a consisté à :
  - faire un point sur les projets et les attentes de chaque agriculteur,
  - définir un plan d'actions collectif et un échéancier,
  - préparer un cahier des charges en vue d'une sollicitation de bureaux d'étude compétents en la matière.
3. Une étude sur la mobilisation de co-produits méthanogènes : recensement des ressources disponibles hors exploitation (collectivités, entreprises, etc.)
4. Un accompagnement pour la recherche de financements (dans le cadre du Plan de Performance Energétique notamment).

### Pour le développement du solaire photovoltaïque, 3 étapes ont été nécessaires :

1. Formation d'une journée (principe du solaire photovoltaïque, déroulement d'un projet, examen de devis, raccordement, rentabilité, enjeux juridiques et fiscaux,...),
2. Consultation auprès des installateurs photovoltaïques avec un groupe d'agriculteurs, afin de négocier les conditions les plus avantageuses (qualité du matériel, services, garanties, conditions de paiement,...).
3. Accompagnement des porteurs de projet.



## Les énergies renouvelables : une activité en plein essor



### Méthanisation :

- 3 porteurs de projet individuels dans le Perche, retenus à l'appel à projet national « Méthanisation », dans le cadre du Plan de Performance Energétique
- Plusieurs projets d'installation en cours

### Solaire photovoltaïque :

- 150 agriculteurs ont fait appel aux conseils de la Chambre d'agriculture et 85 ont suivi la formation photovoltaïque.
- 35 projets agricoles sont en cours en Eure-et-Loir dont 19 par le biais du référencement des installateurs initié par la Chambre. - 66 kWc, c'est la puissance moyenne d'une installation en Eure et Loir (environ 500 m<sup>2</sup>) mais les 2/3 des installations ont une puissance inférieure à 36 kWc.
- Près de 7000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques seront posés d'ici fin 2010 en Eure-et-Loir.
- Un nouveau référencement d'entreprises est en cours pour 2010.

## Pour en savoir plus :

Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir  
10, rue Dieudonné Costes - 28024 Chartres Cedex

Tél. : 02 37 24 45 45  
accueil@eure-et-loir.chambagri.fr - www.eure-et-loir.chambagri.fr



## Et dans les autres départements

Retrouvez les coordonnées de votre Chambre d'Agriculture sur [www.centre.chambagri.fr](http://www.centre.chambagri.fr)



Document réalisé par les Chambre d'Agriculture de la Région Centre dans le cadre du Programme Régional de Développement Agricole 2009 - 2013 avec le concours financier du Cas Dar.